



# RENTRÉE 2023 - 2024

# SOMMAIRE

- 01 ■ La Fédération
- 02 ■ Club FFME : les bases
- 03 ■ Gérer son club
- 04 ■ Être accompagné – les différentes aides
- 05 ■ Animer son club

# SOMMAIRE

## LA FÉDÉRATION

Le mot du président

La FFME en chiffres

Les activités de la FFME

Les parties prenantes de la FFME

Le plan stratégique fédéral

## ÊTRE UN CLUB FFME

### ÊTRE UN CLUB FFME C'EST ...

...une association

...des engagements mutuels

...un projet

...un environnement

### LA RENTRÉE DES CLUBS...

Les documents utiles

La licence 2023-2024

L'affiliation

Les tarifs de l'affiliation

Le contrat fédéral d'assurance

Les avantages clubs et licenciés

## GÉRER SON CLUB

myFFME & intranet

La gestion financière

Les formations

Fiches Santé – Sécurité – Techniques

## ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Nos dispositifs pour vous accompagner au quotidien

Les aides financières fédérales

Les aides financières externes

Le dispositif local d'accompagnement et ses ressources

## ANIMER SON CLUB

Les temps forts de mon club

Les formes de pratiques - Loisir

Les formes de pratiques - Compétitions

Les formes de pratiques – Haut niveau

Focus para-escalade

Communiquer – les outils de la FFME



# La Fédération

01

Le mot du président

La FFME en quelques chiffres

Les activités de la FFME

Les parties prenantes de la  
FFME

Le plan stratégique fédéral



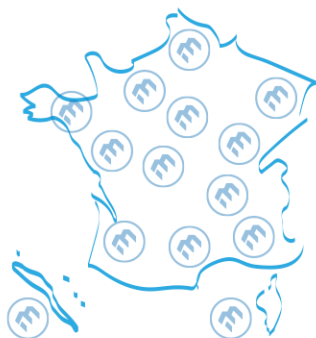
## LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA FFME – **ALAIN CARRIÈRE**



**Cliquez sur l'image ci-dessus pour visualiser la vidéo**

# 01 LA FFME EN QUELQUES CHIFFRES

créée en  
1942



**983 CLUBS, DONT  
54 ÉTABLISSEMENTS  
AFFILIÉS**



**114 000 LICENCIÉS\***

\*au 1<sup>er</sup> juin 2023

**3 PÔLES FRANCE &  
5 PÔLES ESPOIRS**

**16 LIGUES &  
82 COMITÉS  
TERRITORIAUX**

**21 CADRES D'ÉTAT**

**ET  
DES MILLIERS D'ENTRAINEURS,  
D'ÉDUCATEURS, DE JUGES ET DE  
BÉNÉVOLES !**



**6 DISCIPLINES SPORTIVES**

**ALPINISME - CANYONISME - ESCALADE  
RAQUETTE À NEIGE - RANDONÉE DE MONTAGNE - SKI-ALPINISME**



**3 DÉLÉGATIONS DU MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS,  
DONT 2 DISCIPLINES OLYMPIQUES**



**L'ESCALADE (OLYMPIQUE)  
LA PARA-ESCALADE  
LE SKI-ALPINISME (OLYMPIQUE)**



## Les trois disciplines de l'escalade



## LA DIFFICULTÉ

**Objectif** : atteindre le sommet d'une voie pouvant atteindre plusieurs dizaines de mètres.

Pratique de l'escalade assurée par un baudrier et une corde



## LE BLOC

**Objectif** : atteindre le sommet d'un mur d'une hauteur de 4 mètres.

Pratique sans assurage ; réception sur un tapis



## LA VITESSE

**Objectif** : atteindre le plus vite possible le sommet d'un mur de 15 mètres.

Pratique de l'escalade assurée par un baudrier et une corde



[Les passeports](#)



[Stages](#)



[Organiser une compétition](#)

# 01 LES ACTIVITÉS D'ESCALADE PRATIQUÉES À LA FFME

## Deux milieux de pratique

### Structure artificielle d'escalade (SAE)



[Réglementation SAE](#)



[Typologie SAE](#)



[Sites de pratiques](#)

### Site naturel d'escalade (SNE)



[Nos falaises](#)



[Sites naturels d'escalade](#)



[Sites de pratiques](#)



## Les disciplines

**ALPINISME**

[Équipe nationale  
d'alpinisme féminine -  
ENAF](#)



[Équipe nationale  
d'alpinisme masculine  
- ENAM](#)

**SKI-ALPINISME** (compétition)**SKI DE RANDONNÉE** (loisir)

[Stages](#)



[Les passeports](#)

**CANYON** (loisir)

[Stages](#)



[Sites de pratiques](#)



[Les passeports](#)

**RANDONNÉE DE MONTAGNE / RAQUETTES À NEIGE**

(loisir)

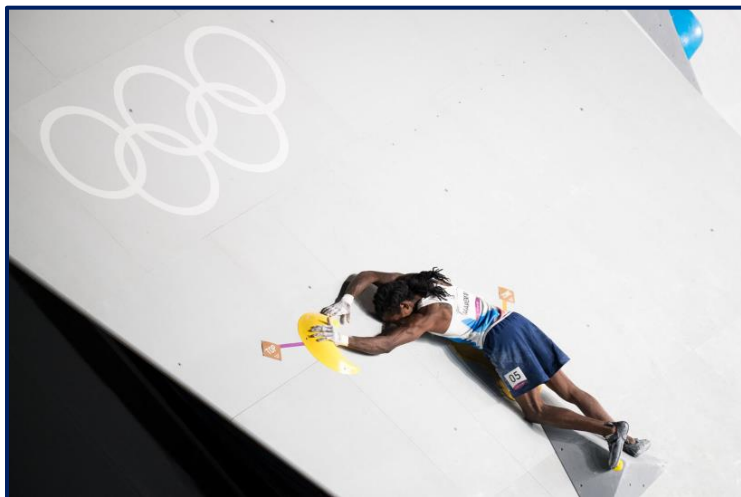
La FFME est délégataire des disciplines suivantes :

- ◆ Escalade
- ◆ Para escalade
- ◆ Ski-alpinisme



[Pour info' : les missions de la fédération](#)

**La FFME est une fédération bi-olympique** : ses équipes de France d'escalade et de ski-alpinisme participent respectivement aux Jeux Olympiques d'été et d'hiver.



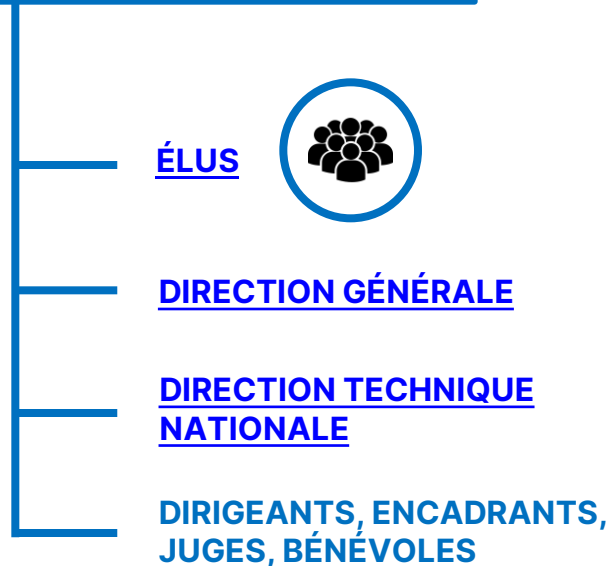
# 01 LES PARTIES PRENANTES DE LA FFME

## DES STRUCTURES FÉDÉRALES



[Formation e-learning : Clubs, CT, ligues, fédération : rôles respectifs](#)

## DES ACTEURS ENGAGÉS



[Formation e-learning : rôle des comités territoriaux : l'exemple du CT Lorraine](#)

## Qui fait quoi à la Vie Territoriale ?

**Myriam ANTOINE**

- Directrice générale adjointe de la FFME
- Directrice du département vie territoriale

[m.antoine@ffme.fr](mailto:m.antoine@ffme.fr)

**Jonathan NITUSGAU**

- Coordination dossier PSF
- Accompagnement des CT et ligues
- Accompagnement développement des clubs en lien avec les SAE

[j.nitusgau@ffme.fr](mailto:j.nitusgau@ffme.fr)

**Alexia BÉCHU**

- Accompagnement juridique
- Accompagnement à la gouvernance
- Assurances
- Suivi des réformes statutaires

[a.bechu@ffme.fr](mailto:a.bechu@ffme.fr)

**Victor MARTINET**

- Gestion des licences et affiliations
- Appui des clubs dans leur gestion associative
- Appui administratif
- Gestion opérationnelle des temps forts institutionnels

[v.martinet@ffme.fr](mailto:v.martinet@ffme.fr)

**Marceau BALAY**

- Accompagnement des clubs (outils, formation des dirigeants...)
- Suivi du projet Impact 2024

[m.balay@ffme.fr](mailto:m.balay@ffme.fr)

**Pierre VILLETTE**

- Appui transverse du département
- Premier niveau de réponse aux clubs et licenciés
- Suivi des PSF

[p.villette@ffme.fr](mailto:p.villette@ffme.fr)

# 01 LE PLAN STRATÉGIQUE FÉDÉRAL

Un projet en 5 axes

1. ACCUEILLIR FORMER ACCOMPAGNER
2. PRÉSERVER DIVERSIFIER
3. VISER L'EXCELLENCE PERFORMER
4. RÉNOVER FÉDÉRER
5. S'ENGAGER DANS DES PRATIQUES SOLIDAIRES, RESPONSABLES ET DURABLES



# Être un club FFME

## 02

### LE CLUB C'EST ...

...Une association

...Des engagements

...Un projet

...Un environnement

### LA RENTRÉE DES CLUBS

Les documents utiles

La licence 2023-2024

L'affiliation

Les tarifs d'affiliation

Le contrat fédéral d'assurance

Les avantages clubs et licenciés



**ÊTRE UN CLUB FFME**

Le club c'est ...



## 02 ... UNE ASSOCIATION

### Définition et acteurs de l'association

**Définition :** **l'association est la convention** par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité (ici sportive) dans un but autre que de partager des bénéfices. elle repose sur **3 principes** :

- la liberté contractuelle
- la gestion est dite « désintéressée »
- la mise en commun des connaissances



[La loi](#)

**Les membres du bureau associatif rédigent les statuts établissant les règles de fonctionnement de l'association.**

Trésorier(e)

Président(e)

Secrétaire  
général(e)



[Formation e-learning :  
dynamiser l'équipe dirigeante](#)



[Les outils](#)





## 02 ...DES ENGAGEMENTS



**Rôle du contrat club** : établir le cadre des **engagements mutuels** entre le club et la FFME dans un principe de **solidarité** et **d'entraide**.

*Le contrat club est signé en ligne sur myFFME par le club au moment de la primo-affiliation par le club.*

### LE CLUB S'ENGAGE À :

- ◆ **Respecter et faire respecter** par ses adhérents la « charte d'éthique et de déontologie », les statuts, le règlement intérieur, les règles de pratiques et les règlements sportifs de la FFME, les règles et les règlements de la ligue et du comité territorial dont il dépend ;
- ◆ **S'acquitter des obligations** qui résultent de son affiliation et notamment à payer les droits correspondants ;
- ◆ **Faire prendre une licence à tous ses adhérents ;**
- ◆ **Participer aux activités techniques, sportives et statutaires** organisées par la FFME, la ligue et le comité territorial dont il dépend ;
- ◆ **Communiquer à la FFME toutes les informations utiles à sa mission ;**
- ◆ **Participer activement à la vie fédérale** sur la base du principe d'entraide et de prospérité mutuelle ;
- ◆ **Remplir les obligations légales ;**
- ◆ **Mettre à jour le système d'information myFFME** et notamment les onglets « informations » et « annuaire » à la suite de toute modification intervenue dans son organisation.

### LA FFME S'ENGAGE À :

- ◆ **Organiser et assurer la formation** initiale et continue des cadres et dirigeants ;
- ◆ **Développer les actions éducatives, techniques et sportives** adaptées aux différentes catégories de licenciés ;
- ◆ **Soutenir la politique de promotion et de communication** des clubs ;
- ◆ **Organiser les filières de compétitions** et délivrer les titres sportifs officiels ;
- ◆ **Organiser la filière d'accession au sport de haut niveau**, et sélectionner les membres de l'équipe de France ;
- ◆ **Développer les actions de proximité** de ses organismes territoriaux ;
- ◆ **Mener à bien les missions qui lui sont dévolues par la loi et les pouvoirs publics** dans le domaine du sport de haut niveau, du sport santé et du sport loisir ;
- ◆ **Mener des actions de développement des sites de pratique** (SAE, SNE).

## 02 ... UN PROJET

### Définition, objectifs et outils

- Le projet associatif est le fil conducteur de la vie du club
  - Une carte d'identité de votre association
  - Un moteur de votre structure organisationnelle et de vos actions
  - Un cap / un acte fondateur
  - Des valeurs défendues...
- Pourquoi rédiger son projet associatif ?**
  - Donner du sens à ses actions** en formalisant la manière d'agir
  - Fédérer tous les membres** de votre association autour d'une dynamique commune : facteur d'identité collective et d'héritage
  - Rechercher des financements**, bénéficier d'appui et ressources de réseaux
  - ...



[Projet Associatif](#)



[Formation e-learning](#)



[Présentation du RDV FFME](#)

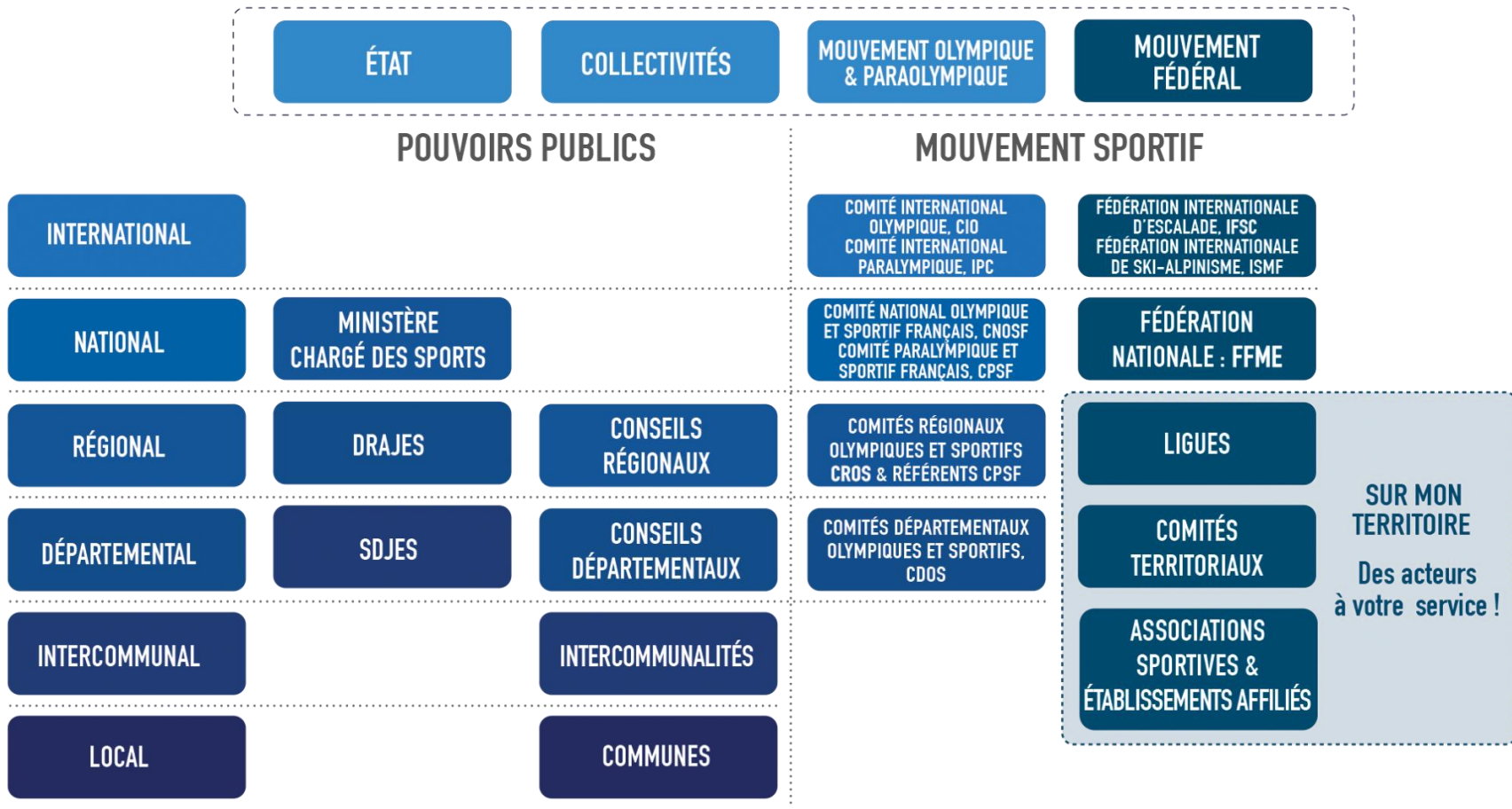
**ACTIONS**  
**ORIENTATIONS**  
*DOCUMENTS ÉCRITS*  
**VALEURS**  
**DÉMARCHE COLLECTIVE**



#### **Bon à savoir**

Le projet associatif est souvent un critère incontournable pour déposer une subvention. Des outils simples d'aide à la rédaction existent. [Utilisez-les!](#)

# 02 ... UN ENVIRONNEMENT



**ÊTRE UN CLUB FFME**

La rentrée des clubs



## 02 LES DOCUMENTS UTILES



[Lien vers les documents utiles intranet](#)

Les informations de la rentrée 2023-2024 sont disponibles sur le [courrier de rentrée](#). Vous trouverez ici l'ensemble des liens vers les documents utiles.

### GÉNÉRAUX



[Courrier de rentrée 2023-2024](#)



[Fiche inscription type - adulte](#)



[Fiche inscription type - mineur](#)



[Centre d'aide – gestion des licences](#)

### ASSURANCE



[Mode d'emploi 2023 - notice d'information d'assurances](#)



[Notice d'information saison 2023-2024 - format dématérialisé](#)



[Pack : notice d'information / bulletin N°1 / demande d'information GAV](#)



[Questions/réponses assurance - licenciés](#)

[Questions/réponses assurance FFME - clubs et établissements affiliés](#)

### CERTIFICAT MÉDICAL



[Information certificat médical](#)



[Certificat médical type](#)



[Questionnaire santé - adulte](#)



[Questionnaire santé - mineur](#)

[Site internet Cabinet GOMIS-GARRIGUES](#)

Tel : 05 61 52 88 60

[Toutes les informations disponibles ici](#)



[Plus d'informations sur les catégories](#)

	LICENCE ADULTE		LICENCE JEUNE		LICENCE FAMILLE***	
	Tarif annuel*	Tarif fin saison**	Tarif annuel	Tarif fin saison	Tarif annuel	Tarif fin saison
<b>PART FÉDÉRALE</b>	44 €	22 €	31,50 €	15,75 €	15,50 €	7,75 €
Licence + RC obligatoire (6 €) <i>sans assurance complémentaire</i>	50 €	28 €	37,50 €	21,75 €	21,50 €	13,75 €
<b>OU</b> Licence + RC obligatoire (6 €) + assurance « BASE » (8 €)	58 €	36 €	45,50 €	29,75 €	29,50 €	21,75 €
<b>OU</b> Licence + RC obligatoire (6 €) + assurance « BASE + » (11 €)	61 €	39 €	48,50 €	32,75 €	32,50 €	24,75 €
<b>OU</b> Licence + RC obligatoire (6 €) + assurance « BASE ++ » (18 €)	68 €	46 €	55,50 €	39,75 €	39,50 €	31,75 €
<b>+</b>	Option d'assurance et indemnités journalières (FACULTATIF) – <a href="#">en savoir plus</a>					
<b>+</b>	Cotisation ligue					
<b>+</b>	Cotisation comité territorial (CT)					
<b>+</b>	Cotisation Club					
<b>=</b>	<b>PRIX TOTAL</b>					

\* **Tarif annuel** : 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024 ; \*\* **Tarif fin saison** : 1<sup>er</sup> mai 2024 au 31 août 2024 ; \*\*\* **Le tarif famille** s'applique à partir de la 3<sup>ème</sup> personne d'une même famille (même nom ou même adresse). Les adhérents doivent être licenciés dans un même club.

## 02 L’AFFILIATION DES CLUBS



[Espace structure ffme.fr](http://Espace structure ffme.fr)



### L’AFFILIATION C’EST QUOI ?

- ◆ Des droits pour le club
- ◆ Des obligations découlant du statut de membre de la FFME
- ◆ Une adhésion aux principes édictés par la « [charte d’éthique et de déontologie](#) »

**L’affiliation se traduit par la conclusion d’un contrat entre le club et la fédération.**



[Pourquoi affilier son club à la FFME ?](#)

[En savoir plus sur les tarifs de l’affiliation](#)

### LES DOCUMENTS À FOURNIR

La ré-affiliation se fait en ligne depuis l’espace intranet / myFFME.

Le club doit être à jour dans les documents en ligne (myFFME) :

- ◆ Statuts de l’association : [cas particulier section](#)
- ◆ Règlement intérieur (s’il s’agit d’une section de club)
- ◆ [Récépissé](#) préfectoral de création
- ◆ Publication au JO
- ◆ Contrat club

Pour tout changement de compte bancaire, merci de transmettre le nouveau RIB ainsi que le mandat SEPA dûment rempli et signé à [licence@ffme.fr](mailto:licence@ffme.fr)



[Statuts types](#)



[Contrat club](#)



[Mandat SEPA](#)



## L'AFFILIATION C'EST QUOI ?

- ◆ Des droits pour l'établissement
- ◆ Des obligations découlant du statut de membre de la FFME.
- ◆ Une adhésion aux principes édictés par la « [charte d'éthique et de déontologie](#) »

**L'affiliation se traduit par la conclusion d'une convention entre le club et la fédération.**

Les établissements affiliés sont les organismes à but lucratif dont l'objet est la pratique d'une ou plusieurs des disciplines sportives visées à l'article 1er (articles 3 des statuts de la fédération).

[En savoir plus sur les tarifs de l'affiliation](#)



[Contrat d'établissement](#)



[Mandat SEPA](#)

## LES DOCUMENTS À FOURNIR

La ré-affiliation se fait en ligne depuis l'espace intranet / myFFME. L'établissement doit être à jour sur :

- ◆ **Les statuts de l'établissement**
- ◆ La copie des diplômes des encadrants si l'établissement est employeur
- ◆ La copie des cartes professionnelles si l'établissement est employeur (article R212-85 du code du sport)
- ◆ Le récépissé préfectoral de déclaration
- ◆ Les établissements n'étant pas couverts par le contrat groupe FFME : attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle
- ◆ Le RIB

Pour tout changement de compte bancaire, merci de transmettre le nouveau RIB ainsi que le mandat SEPA dûment rempli et signé à [licence@ffme.fr](mailto:licence@ffme.fr)



## 02 TARIF DES AFFILIATIONS 2023 - 2024



[Espace structure ffme.fr](http://Espace structure ffme.fr)

Conformément à la décision de l'Assemblée générale fédérale du 16 avril 2023, **les tarifs de l'affiliation pour la saison 2023 – 2024 sont les suivants :**

Type de structure	Tarif 2023 - 2024
De 0 à 99 licenciés*	80,00 €
De 100 à 300 licenciés*	150,00 €
Plus de 300 licenciés*	250,00 €
Établissement affilié	250,00 €
Membre associé	250,00 €

**\*Nombre de licenciés au 31 août de la saison précédente.**

## Les activités assurées :

- ◆ **La pratique autonome ou encadrée**, de loisir ou compétitive, en France ou à l'étranger des activités statutaires.
- ◆ **L'organisation de stages, rencontres, compétitions**, en France ainsi que toute autre activité programmée par ces entités à l'exception de celles exclues ci-dessous.
- ◆ **La participation et l'organisation de congrès, réunions**, conférences, internationaux, nationaux, régionaux, départementaux et locaux.
- ◆ **Les déplacements et voyages** nécessaires à la pratique des activités assurées.



[Lien notice d'assurance](#)



## CLUBS, CT &amp; LIGUES

**COUVERT  
AUTOMATIQUEMENT  
GRÂCE À L'AFFILIATION**

*Contrat groupe*

- ◆ Responsabilité civile
- ◆ Responsabilité civile des mandataires sociaux
- ◆ Protection juridique
- ◆ Défense pénale recours

**LE CLUB, CT OU LA  
LIGUE PEUT SOUSCRIRE  
SUR DEMANDE**

*Contrats complémentaires*

- ◆ Contrat responsabilité civile des activités de service (RCAS)
- ◆ Multi'cîmes
- ◆ Garanties automobiles des déplacements bénévoles
- ◆ Complémentaire santé pour les salariés

## La couverture du licencié

Le licencié  
**DOIT** souscrire

**GARANTIES RESPONSABILITÉ CIVILE : 6€**  
*automatiquement intégrés au prix de la licence*



Le licencié  
**PEUT** souscrire

**GARANTIES ACCIDENTS DE LA VIE (GAV) : FACULTATIVES ET AU CHOIX**

**Base**

**14€** (inclus la RC à 6€)

**Base+**

**17 €** (inclus la RC à 6€)

**Base++**

**24 €** (inclus la RC à 6€)

*Si une GAV ci-dessus est souscrite, possibilité de renforcer avec les **indemnités journalières***

**IJ1**

Montant de l'option 18€  
15€/jour

**IJ2**

Montant de l'option 30 €  
25€/jour

**IJ3**

Montant de l'option 35 €  
30€/jour



Le licencié  
**PEUT** souscrire

**LES OPTIONS D'ASSURANCE : FACULTATIVES ET AU CHOIX**

**Slack / highline**  
5€

**Ski de piste**  
5€

**Trail**  
10€

**VTT**  
30€

**Voyage hors UE**  
50€

**Protection agression**  
1,70€

[VOIR TARIF DES  
LICENCES](#)



[PLUS D'INFORMATIONS SUR LE  
CONTENU DES ASSURANCES](#)





La FFME a mis en place un système d'assurance spécifique pour ses dirigeants. Ceux-ci bénéficient des garanties les plus élevées à des tarifs privilégiés.

Le dirigeant **déclaré sur l'intranet ou myFFME** souscrit à une garantie :

Base



Le dirigeant **obtient** une couverture :

**Base ++**  
*(sans indemnités journalières)*

Le dirigeant **déclaré sur l'intranet ou myFFME** souscrit à une garantie :

Base +



Le dirigeant **obtient** une couverture :

**Base ++**  
**et**  
**IJ1**

*Les dirigeants ayant seulement souscrit à la responsabilité civile ne bénéficient pas d'augmentation de garanties.*



### POUR QUI ?

Non-licenciés



### COMBIEN DE TEMPS ?

Valable 1 journée



### COMBIEN ÇA COÛTE ?

6€



### COMMENT ?

Les licences découverte sont saisies par le club, le CT ou la ligue directement sur myFFME (rubrique « gestion des licences »)



### QUELLES GARANTIES ?

Responsabilité civile, garantie corporelle et assistance rapatriement



### POUR QUOI ?

Portes ouvertes, compétitions **PROMOTIONNELLES**, challenges, événements loisirs, toute opération organisée et contrôlée par la FFME (dont la séance d'essai en début de saison sportive).



La licence découverte n'est pas valable pour participer à une compétition officielle de la FFME



[Mode d'emploi bon usage de la licence « découverte »](#)

## 02 LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ

- ◆ Le contrôle de l'honorabilité des dirigeants, des salariés, des encadrants bénévoles ou rémunérés va se mettre en place en lien avec le ministère chargé des sports et le ministère de la justice.
- ◆ Pour tous vos **membres élus, pour vos salariés ou les bénévoles** qui disposent de prérogatives d'organisation et l'ensemble de vos encadrants bénévoles ou rémunérés, n'oubliez pas de **saisir la ville de naissance et le nom de naissance** pour les personnes utilisant un nom d'usage différent, de manière à pouvoir effectuer les contrôles d'honorabilité demandés par le ministère des Sports.
- ◆ **Rappel** : lors du renouvellement en série des licences, il est indispensable de mettre à jour **l'adresse postale** du destinataire, son **adresse mail** et son **numéro de téléphone mobile**.
- ◆ Envoi des licences via un fichier CSV : tous les clubs, qui le souhaitent, peuvent transmettre un fichier de type « CSV » à la fédération via l'espace fédéral myFFME.



## 02 LES AVANTAGES CLUB FFME

### Au Vieux Campeur



Désormais, les licenciés FFME bénéficient de **15% de réduction** (voir conditions particulières) en caisse sur présentation de la **licence FFME dématérialisée**, et ce dans l'intégralité des magasins Au Vieux Campeur.

Prenez contact avec le magasin le plus proche de chez vous pour toutes demandes complémentaires clubs (devis spéciaux, événements, etc.)

### Offres Partenaires CNOSF

Consultez [ici](#) le catalogue des offres proposées aux fédérations olympiques par le CNOSF



### Pool de prises & volumes d'escalade FFME

Les fournisseurs officiels de Prises & Volumes d'escalade de la FFME accompagnent les championnats de France d'escalade et proposent des tarifs exclusifs aux clubs et organes déconcentrés de la FFME tout au long de la saison ! [Découvrez les ici](#) et commandez vos futures prises à un tarif préférentiel exclusif club FFME.

### Ma Petite Sponso



Découvrez la plateforme de « cashback solidaire » du CNOSF, une nouvelle source de revenus pour les 150 000 clubs fédérés.



### Allibert Trekking

Partenaire de la FFME, Allibert Trekking se tient à disposition des clubs FFME pour un apport d'expertise et des prix préférentiels sur l'organisation de voyages ou des expéditions privatives, sur catalogue ou sur mesure.

### Boutique FFME

Consultez les produits disponibles la boutique fédérale et contactez-nous à [boutique@ffme.fr](mailto:boutique@ffme.fr) pour obtenir un devis sur mesure.



## 02 LES AVANTAGES LICENCIÉ FFME

### Au Vieux Campeur



**15% de remise chez Au Vieux Campeur**, sur présentation de la licence FFME.

Désormais, les licenciés FFME détenteurs d'un compte client chez Au Vieux Campeur bénéficient de 15% de réduction en caisse sur présentation de la licence FFME dématérialisée, et ce dans l'intégralité des magasins Au Vieux Campeur ! [Voir détails et conditions ici](#)

### CLUB COCORICO

Nombreux avantages et remises au quotidien grâce au CLUB COCORICO



### Ma Petite Sponso



Découvrez la plateforme de « cashback solidaire » du CNOSF, une nouvelle source de revenus pour les 150 000 clubs fédérés.



Jusqu'à 30% de remise sur les abonnements presse Nivales ([Grimper](#), [Montagnes Mag](#), [Vertical](#))



### Allibert Trekking

Partenaire de la FFME, Allibert Trekking se tient à disposition des clubs FFME pour un apport d'expertise et des prix préférentiels sur l'organisation de voyages ou des expéditions privatives, sur catalogue ou sur mesure.

### Boutique FFME

Consultez les produits disponibles la boutique fédérale et contactez-nous à [boutique@ffme.fr](mailto:boutique@ffme.fr) pour obtenir un devis sur mesure.

# Gérer mon club

03

myFFME & intranet

La gestion financière

Les formations

Les fiches sante – sécurité –  
technique



## 03 MYFFME, INTRANET & MYCOMPET

### myFFME

1

#### Saisir et modifier des licences et des licences découverte

*(saisie simple, renouvellement en série et saisie via fichier CSV)*

2

#### Gérer les données du club

*(adresse, liste des dirigeants, coordonnées, dépôt des statuts et PV d'assemblée générale...)*

3

#### Télécharger des attestations d'affiliation et d'assurance

*(clubs, comités et ligues)*

4

#### Consulter les informations liées aux mouvements financiers

### ESPACE INTRANET

5

#### Gestion des formations *(brevets, passeports...)*

6

#### Gestion des sites de pratiques *(SAE/SNE/Canyon)*

7

#### Accéder aux ressources documentaires

8

#### Gestion des compétitions de ski-alpinisme



myCOMPET

#### Gestion des compétitions d'escalade



[Tutoriels en ligne myFFME](#)



[Centre d'aide myffme](#)

## 03 MYFFME – PRISE EN MAIN

- 1 [Tutoriel - ré-affiliation du club](#)
- 2 [Tutoriel - saisie de licence](#)
- 3 [Tutoriel - attribution d'un rôle d'administrateur structure](#)
- 4 [Page de de suivi des corrections de bugs en cours](#)

myFFME

## 03 LA GESTION FINANCIÈRE

Bien gérer financièrement son club permet un bon fonctionnement des activités quotidiennes et le développement de nouveaux projets. Une bonne gestion financière passe par l'utilisation de différents outils :

- 🔪 **Des outils de prévision, notamment le budget prévisionnel ;**
- 🔪 **Des outils de contrôle comme le bilan, le compte de résultat ou le tableau de bord,** qui nécessitent de tenir une bonne comptabilité dont les comptes sont fiables et à jour.

### Un budget prévisionnel, de quoi parle-t-on ?

Réaliser un budget prévisionnel permet d'anticiper les dépenses et les recettes de votre organisation et vous aide donc à prendre les meilleures décisions en fonction des objectifs que vous souhaitez atteindre tout en assurant le bon fonctionnement de votre club.

### Structure du budget prévisionnel :

- 🔪 **Les dépenses :**
  - Charges fixes (loyers, salaires, abonnements)
  - Charges variables (frais évènementiels, frais de transports, achats)
- 🔪 **Les recettes :**
  - Exemples de recettes : cotisations, subventions publiques, sponsoring, boutique,
- 🔪 **Bon à savoir :** Un budget prévisionnel est censé être à l'équilibre

### Intérêts pour le club :

- 🔪 De prendre des **décisions fiables,**
- 🔪 **D'éviter les coûts inutiles,**
- 🔪 De mettre en place des **objectifs** et **trouver** les meilleurs **moyens** pour les atteindre
- 🔪 Une **valorisation** auprès des partenaires
- 🔪 D'obtenir des **subventions** / financements
- 🔪 De développer de **nouveaux projets**



[Pourquoi faire un budget prévisionnel ? \(Helloasso\)](#)



[Pour info' : modèle économique des clubs sportifs fédérés \(CNOSF\)](#)

# 03 MODÈLE DE BUDGET PRÉVISIONNEL

Exemples : cordes, casques, baudriers...

Exemple : Location d'un véhicule pour une sortie à l'extérieur

Exemples : Prestation d'un indépendant pour l'ouverture, pour un événement ...

Exemple : Rémunération de l'ensemble des salariés de la structure

Exemples : Vente de matériel, prix d'entrée pour une compétition, ...

Exemple : PSF

Exemples : Cotisation des licenciés lors de la prise de licences, dons

Charges	Montant	Produits	Montant
<b>Charges directes</b>		<b>Ressources directes</b>	
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures		<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
		Etat (préciser le ministère, direction de	
<b>61 - Services extérieurs</b>			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil Régional	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Conseil Départemental	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	
Services bancaires, autres			
<b>63 - Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc.)	
		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
<b>64 - Charges de personnel</b>		L'agence de services et de paiement	
Rémunération des personnels		Autres établissements publics	
Charges sociales		Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel			
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion</b>	
		Cotisations	
		Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>Excédent prévisionnel (bénéfice)</b>		<b>Insuffisance prévisionnelle (déficit)</b>	



[Formulaire CERFA, avec un budget prévisionnel vierge \(page 4\)](#)



[Modèle de budget prévisionnel téléchargeable](#)

# 03 LES FORMATIONS – ESCALADE

Cliquer sur les titres pour plus d'informations 

La fédération accompagne les clubs et leurs licenciés à travers plusieurs formations. Vous retrouverez ci-dessous les liens vers les documents utiles :

## FORMATIONS FÉDÉRALES



[Brevets fédéraux - escalade](#)

- ◆ **Arbitrer** (*Juge / Président de jury*)
- ◆ **Encadrer** (*Initiateur / Moniteur / Entraîneur / Spécialiste*)
- ◆ **Former** (*Instructeur escalade*)
- ◆ **Ouvrir** (*Ouvreur club / n°1, 2 et 3 / Chef ouvreur*)
- ◆ **Gérer**



[Brevet inter-activités](#)

**Gestionnaire d'EPI**

## FORMATIONS PROFESSIONNELLES

### Escalade



[DEJEPS](#)



[DESJEPS](#)



[CQP](#)



[Autres formations](#)

## FORMATIONS DU PRATIQUANT : PASSEPORTS



[Escalade](#)

## OFFICIELS



[Escalade](#)

## CONTACTS



Formation fédérale :  
Mail : [formation@ffme.fr](mailto:formation@ffme.fr)

Formation professionnelle :  
Mail : [formation-pro@ffme.fr](mailto:formation-pro@ffme.fr)



[Toutes les formations e-learning](#)

# 03 LES FORMATIONS – ESCALADE

## Flyer sur les métiers et formations professionnelles de l'escalade

[Version web](#)

[Version imprimable](#)



### LES MÉTIERS DE L'ESCALADE

Fédération française de la montagne et de l'escalade 

## SE FORMER AUX MÉTIERS DE L'ESCALADE

Si l'un de ces métiers vous intéresse, consultez les offres de formation de la Fédération française de la montagne et de l'escalade.  
Deux exemples :

### DEVENIR ÉDUCATEUR SPORTIF avec un CQP AESA

Certificat de qualification professionnelle - Animateur d'escalade sur structure artificielle

**POUR** initier et animer des groupes sur structures artificielles d'escalade

### FORMATION EN ALTERNANCE

- 161 heures en centre & 105 heures en situation professionnelle
- Plusieurs sessions par an sur l'ensemble du territoire
- 2 576 € de frais pédagogiques avec financements possibles



### DEVENIR TECHNICIEN avec un CQP TEE

Certificat de qualification professionnelle - Technicien des équipements d'escalade

**POUR** intervenir en tant que professionnel de l'aménagement et de l'entretien des espaces de pratique de l'escalade.

### FORMATION À DEUX OPTIONS

- Ouverture et maintenance des structures artificielles
- Équipement et maintenance des sites naturels

### FORMATION EN ALTERNANCE

- 120 heures en centre & 140 heures en situation professionnelle
- Plusieurs sessions par an sur l'ensemble du territoire
- 2 640 € de frais pédagogiques avec financements possibles



Consultez notre site internet pour retrouver toutes les offres de formation disponibles afin de devenir un professionnel de l'escalade : [ffme.fr](http://ffme.fr)  
Contact : [formation-pro@ffme.fr](mailto:formation-pro@ffme.fr) / 01.40.18.76.61

4/4



La fédération accompagne les clubs et leurs licenciés à travers plusieurs formations. Vous retrouverez ci-dessous les liens vers les documents utiles :

Cliquer sur les titres pour plus d'informations 

### FORMATIONS FÉDÉRALES



- ▾ **Brevet ski-alpinisme** (*Arbitrer / Encadrer / Former / Gérer / Tracer*)

[Brevet ski-alpinisme](#)

- ▾ **Brevet montagne** (*Encadrer / Former*)

- ▾ **Actualiser ses compétences**



- ▾ **Encadrer** (*Initiateur canyon / Initiateur canyon*)

- ▾ **Former** (*Instructeur canyon*)

[Brevet canyon](#)

- ▾ **Actualiser ses compétences**



- ▾ **Encadrer** (*Initiateur alpinisme / Initiateur montagnisme*)

- ▾ **Former** (*Instructeur montagnisme*)

[Brevet montagne](#)

- ▾ **Actualiser ses compétences**

### FORMATIONS PROFESSIONNELLES

#### Montagne

Le brevet d'État en montagne est le diplôme de Guide de Haute Montagne. Cette formation est organisée par l'École Nationale des Sports de Montagne (ENSM)



[Guide de haute montagne](#)



#### Canyon

[DEJEPS](#)

### FORMATION DU PRATIQUANT : PASSEPORTS



[Ski-alpinisme](#)



[Canyon](#)



[Montagne](#)

### OFFICIELS



[Ski-alpinisme](#)

### CONTACTS

Formation fédérale :  
Mail : [formation@ffme.fr](mailto:formation@ffme.fr)















Formation professionnelle :  
Mail : [formation-pro@ffme.fr](mailto:formation-pro@ffme.fr)



[Toutes les formations e-learning](#)

# 03 FICHES SANTÉ – SÉCURITÉ – TECHNIQUES

Les disciplines fédérales demandent une attention particulière en matière de santé, de sécurité et de technique. Les documents ci-dessous vous permettront de préparer au mieux la prochaine saison.

SANTÉ	SÉCURITÉ	TECHNIQUES
 <p><a href="#">Certificat médical type</a> <a href="#">Règlement médical</a></p>	 <p><a href="#">Espace sécurité FFME</a></p>	 <p><a href="#">Fiches escalade</a></p>
 <p><a href="#">Fiches médicales</a></p>	 <p><a href="#">REX : retours d'expérience</a></p>	 <p><a href="#">Vidéos des bonnes pratiques en escalade</a></p>
<p><b>LES PARTENAIRES EN MATIÈRE DE SANTÉ :</b></p> <p><a href="#">Club des Cardiologues du sport</a></p> <p><a href="#">Institut de formation et de recherche en médecine de montagne</a></p> <p><a href="#">Fédération nationale agréée de sécurité civile</a></p>	 <p><a href="#">Boutique FFME structures (affiches sécurité)</a></p>	 <p><a href="#">Fiches ski-alpinisme</a></p>
	 <p><a href="#">Équipement de protection individuelle ( EPI)*</a></p>	 <p><a href="#">Fiches montagne</a></p>
	 <p><a href="#">Gérer les équipements de protection individuelle</a></p>	 <p><a href="#">Fiches canyon</a></p>

\* Rappel : une formation de **gestionnaire EPI** existe - voir dans l'espace formation sur le site FFME -> [brevet inter activités](#).  
Lien : [page FFME](#)

# Être accompagné

04

Nos dispositifs pour vous accompagner au  
quotidien

Les aides financières fédérales

Les aides financières externes

Le Dispositif Local d'Accompagnement  
(DLA) et ses ressources



# NOS DISPOSITIFS POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

1. Les formations e-learning
2. Les Rendez-vous FFME
3. Les packs documentaires
4. Le Direct'info



# NOS DISPOSITIFS POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

La fédération propose un certain nombre d'outils ayant pour objectif de faciliter la gestion de votre club au quotidien.

## FORMATIONS E-LEARNING



- ✦ [Responsabilités du club : notions accidentelles](#)
- ✦ [Dynamiser l'équipe des dirigeants de l'association](#)
- ✦ [Handicap, guide pratique de l'accueil en club](#)
- ✦ [Violences sexuelles : agir, accompagner](#)
- ✦ [Violences aux enfants, aux adolescents et pratiques sportives en club : prévenir, sensibiliser](#)
- ✦ ...

## RENDEZ-VOUS FFME



Chaque mois, la FFME organise des webinaires pour aborder des sujets précis.

### Exemples :

- ✦ [Comment maintenir ou renouveler le lien avec ses adhérents ?](#)
- ✦ [Bien dans mon club et Actualités Formation](#)
- ✦ ...

## PACKS DOCUMENTAIRES



Afin de soutenir les structures dans leur développement d'activités, la FFME met en place des packs documentaires visant à centraliser les principales informations sur une thématiques données.

- ✦ [Pack emploi](#)
- ✦ [Pack PSF](#)
- ✦ [Pack création de club](#)
- ✦ [Pack para-escalade](#)

De nouveaux packs sont régulièrement mis à disposition sur [l'Intranet fédéral](#).

## DIRECT'INFOS



Chaque mois, deux **newsletters** sont envoyées : une destinée au **licenciés** et une destinée aux **clubs, CT et ligue**.

Retrouvez les archives des newsletters sur [l'intranet fédéral](#)

# LES AIDES FINANCIÈRES FÉDÉRALES

1. Plan de Structuration Territoriale de l'Olympiade (PSTO)
2. Plan National de développement des Structures Artificielles D'escalade (PNSAE)
3. Plan National Multi-Activités (PNMA)
4. Plan Événement Loisirs



# PLAN DE STRUCTURATION TERRITORIALE DE L'OLYMPIADE (PSTO)

**Concept** : aider les clubs lors de leur première affiliation et à faciliter l'emploi dans les clubs, comités territoriaux, ligues. il consiste en des aides financières sur fonds propres de la fédération

## Les objectifs :

- ◆ Permettre à chacun de pratiquer les activités de la fédération dans un club à proximité de son lieu d'habitation.
- ◆ Faciliter l'embauche en club, comité, ligue pour améliorer la qualité des services proposés aux licenciés et aux clubs.

## Les différents volets :

- ◆ Le recrutement d'un agent de développement
- ◆ Le financement de l'encadrement
- ◆ L'aide à la création de club
- ◆ Le développement des groupements employeurs



[Lien  
informations  
PSTO](#)



[Dossier PSTO –  
école d'escalade](#)



[Dossier PSTO –  
CT & Ligue](#)



[Dossier PSTO  
création de  
club](#)



[territoire@ffme.fr](mailto:territoire@ffme.fr)



## Programme original reposant sur 2 piliers :

- ◆ le conseil technique en direction des collectivités territoriales maître d'ouvrage
- ◆ le soutien financier de certains projets via l'Agence nationale du sport ou directement sur les fonds propres de la FFME
- ◆ [Toutes les informations ici](#)

## Depuis 2002 :

- ◆ + 300 projets soutenus
- ◆ 2,7 millions € d'aides sur fonds propres de la fédération
- ◆ 30 millions € du CNDS
- ◆ 70% de l'augmentation de nos effectifs provient de clubs évoluant sur des équipements réalisés dans le cadre d'un accompagnement du PNSAE

[Convention PNSAE  
- collectivité / club  
/ FFME](#)

[Convention  
de gestion-  
utilisation](#)

[Convention  
de mise à  
disposition](#)



[sae@ffme.fr](mailto:sae@ffme.fr)





Il s'adresse aux clubs labellisés désirant diversifier leurs activités à moyen et long terme.

## Un accompagnement des clubs en deux temps :

- ◆ **Année 1** : première mise en place de la diversification, avec proposition de stages ou sorties dans une ou plusieurs activités nouvelles pour les adhérents motivés, encadrés par un professionnel ou des personnes diplômées.
- ◆ **Année 2** : l'aide se prolonge sur la formation de bénévoles du club, avec prise en charge d'une partie des frais pour l'un d'entre eux, afin de répondre à la volonté d'instaurer la ou les nouvelles activités dans le club avec des encadrants formés, diplômés.

L'aide est de 2 000€ maximum sur 2 ans.



[Développez la  
multi-activités](#)



## 04 PLAN ÉVÉNEMENT LOISIRS

Dispositif mis en place depuis 2019 à destination des clubs, CT et ligue.

### Les objectifs d'un événement :

- ◆ Rassembler les pratiquants
- ◆ Faire découvrir une activité à des non-pratiquants
- ◆ Former autour de la sécurité
- ◆ Favoriser des passerelles entre les différentes activités
- ◆ Positionner les activités fédérales auprès des collectivités et médias locaux
- ◆ Favoriser le passage d'une pratique indoor à une pratique en site naturel
- ◆ Être une source de revenus pour l'organisateur

### Les publics visés :

- ◆ Les licenciés
- ◆ Les pratiquants non licenciés en vue de les inciter à rejoindre un club FFME

### Le soutien de la FFME pour votre projet :

- ◆ Une aide financière forfaitaire pouvant aller jusqu'à 1500€
- ◆ La mise à disposition de cadres techniques sur l'événement. (Ou, en cas d'indisponibilité un professionnel externe habitué à ce genre de travail).
- ◆ Une communication via le site internet et les différents réseaux sociaux de la FFME



[Plus d'informations sur l'édition 2023](#)



[s.vanlandeghem@ffme.fr](mailto:s.vanlandeghem@ffme.fr)



# LES AIDES FINANCIÈRES EXTERNES

1. Le Pass'sport – dispositif d'aide à la pratique
2. Le Projet Sportif Fédéral (PSF)
3. Autres subventions de l'ANS



Ce dispositif est une **allocation de rentrée** sportive fixée à **50€** par enfant/jeune adulte\* dans le **financement (total ou en partie) d'une licence**.

## FONCTIONNEMENT

L'adhérent doit recevoir un code (période juillet-août) via un e-mail du ministère des sports et des JOP. Ce code est à présenter lors de l'inscription pour **bénéficier d'une déduction de 50 €** sur le coût de l'adhésion/licence sportive.

Pour que les familles puissent facilement **trouver les clubs acceptant les Pass'Sport**, nous vous invitons également à vous référencer sur "Mon club près de chez moi". Les étapes à suivre :

1. **Trouver son club** sur « Mon club près de chez moi » en [cliquant ici](#) ;
2. **Prendre en main la page du club** comme administrateur en cliquant sur « C'est mon club » ;
3. **Mettre à jour les informations** relatives au Pass'Sport.

## REMBOURSEMENT

Il vous sera nécessaire de passer via le site [LeCompteAsso](#) pour bénéficier de votre remboursement. **Process** - une fois sur le site :

- ✦ cliquer sur « demander les remboursements Pass'Sport »
- ✦ puis saisir les codes individuels

## POINTS DE VIGILANCE

- ✦ Le code individuel n'est **disponible que pour une structure**.
- ✦ Dans le cas où ce code a déjà été utilisé ou s'il n'existe pas, un message sera affiché.
- ✦ Bien **vérifier que vos informations de structures sont renseignées et valides**.

## RESSOURCES



[Comment se faire rembourser ?](#)



[Outils de communication](#)



[Contacter le Dispositif Pass'Sport](#)



[FAQ](#)

\*Enfants de 6 à 17 ans révolus bénéficiaires de l'ARS (étendu à 20 ans pour les bénéficiaires de l'AEEH, et à 30 ans pour les bénéficiaires de l'AAH), étudiants jusqu'à 28 ans révolus bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2022-2023

# 04 PROJET SPORTIF FÉDÉRAL (PSF)

- Le dispositif PSF est porté par l'Agence nationale du Sport. Il vise à soutenir les clubs, comités et ligues dans le développement de leurs projets à travers l'attribution d'aides financières.
- Le projet sportif fédéral vise à garantir l'accès à nos activités pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires dans l'objectif d'augmenter le nombre de licenciés. Il s'articule autour de 6 axes prioritaires de développement ([détails ici](#)).
- La campagne s'ouvre autour du mois de mars durant la saison en cours.



[Ressources documentaires](#)



[Projet sportif fédéral 2021-2024](#)



[FAQ](#)



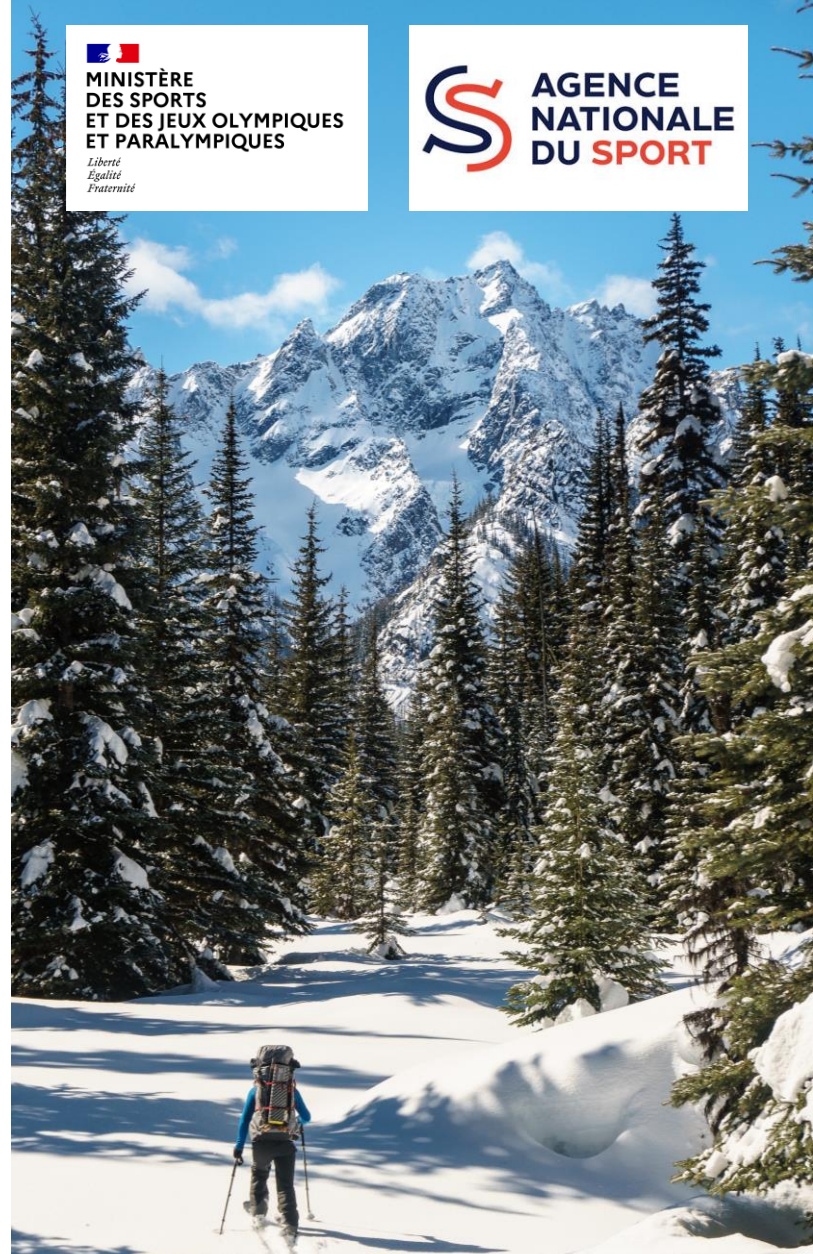
[Lien informations PSF 2023](#)



[Pack PSF](#)



[Critères d'éligibilité, d'évaluation et d'attribution](#)



[psf@ffme.fr](mailto:psf@ffme.fr)



## « 1 Jeune 1 Solution »

Dispositif porté par l'Agence nationale du Sport axé autour de 3 points :

- ◆ Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle
- ◆ Orienter et former les jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir
- ◆ Accompagner plus particulièrement les jeunes éloignés de l'emploi en proposant des parcours d'insertion sur mesure (relation avec le PEC et CIE)

## Les Projets sportifs territoriaux (PST)

Le PST est une aide aux structures dont un volet est consacré au soutien à l'emploi et à [l'équipement](#).

  
MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



[1 Jeune 1 Solution](#)

[PST](#)

[Récapitulatif des aides à l'emploi](#)



# LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA) ET SES RESSOURCES

1. Qu'est-ce que le dispositif local d'accompagnement (DLA) ?
2. Les ressources utiles



# 04 ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL

## Qu'est-ce que le dispositif local d'accompagnement (DLA) ?

### POUR QUI ?

Le DLA s'adresse aux structures de l'ESS créatrices d'emploi :

- ▶ Associations
- ▶ Coopératives d'utilité sociale
- ▶ Structure d'insertion par l'activité économique
- ▶ Entreprises sociales avec l'agrément ESUS



Depuis 2003, 62 000 structures ont été accompagnées

### POURQUOI ?

Le DLA oriente, conseille et accompagne pour :

- ▶ **Consolider** l'emploi
- ▶ **Renforcer** le modèle économique
- ▶ **Améliorer** la stratégie
- ▶ **Développer** des partenariats



95% des structures sont satisfaites de la démarche DLA

### COMMENT ?

Le DLA propose un accompagnement sur-mesure et gratuit :

- 1 **Accueil**
- 2 **Diagnostic** et plan d'accompagnement
- 3 **Elaboration** de l'accompagnement
- 4 **Coordination** de l'accompagnement
- 5 **Suivi** et consolidation



73% des structures constatent des effets décisifs et durables



[Vidéo de présentation du DLA](#)

Contactez vos référents locaux !





### Des outils phares adaptés au secteur

Rédigez votre projet associatif

Estimez le coût de vos emplois

Outil de calcul du coût de l'emploi

Effectuez le diagnostic de votre association

Mon club et l'emploi

QUELLES BASES POUR L'AVENIR ?

Explorez les différentes pistes de financements de vos emplois

### Des guides génériques

L'organisation interne et la gestion des ressources humaines

UN OUTIL D'AIDE À LA STRUCTURATION

Un emploi pour qui ?

L'OUTIL AU SERVICE DES PILOETS SPORTIFS

### Des enquêtes et études pour accompagner l'évolution du secteur

Dispositifs d'aide à l'emploi : quels impacts sur la qualité de l'emploi dans les associations sportives ?

Le modèle économique des clubs sportifs fédérés

ANALYSE ET PISTES DE DEVELOPPEMENT

JUN 2020

### Plaquettes DLA et CRDLA Sport

**DLA** LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS

Le Dispositif public et gratuit pour l'emploi par des acteurs de proximité pour l'Accompagnement des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans leur développement

Le DLA, depuis 20 ans, offre 42 000 emplois créés, 200 000 emplois maintenus, 95% des entreprises accompagnées par le DLA

Plus d'informations sur [info-dla.fr](http://info-dla.fr)

**LE CRDLA SPORT**

Accompagner à la professionnalisation des associations sportives

Un nouvel outil, dispositifs d'accompagnement, dont le DLA. Des outils méthodologiques adaptés. Une expertise du secteur sport

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS

Typologie de l'économie sociale et solidaire

Cliquer sur les images pour plus d'informations

# Animer mon club

05

Les temps forts de mon club

Les formes de pratiques - loisir

Focus sur la para-escalade

Les formes de pratiques - compétition

Les formes de pratiques – haut niveau

Communiquer – les outils de la ffme



## 05 LES TEMPS FORTS DE MON CLUB

La vie des clubs se structure autour de grands temps forts au cours de l'année. Vous trouverez ci-dessous quelques idées. Soyez créatifs pour donner envie aux licenciés et aux bénévoles de vous rejoindre ! Et pensez à envoyer vos images au service communication pour qu'il les intègre à [Dans mon Club, dans ma FFME](#).

<b>LES TEMPS FESTIFS ET PROMOTIONNELS</b>	<b>LES COMPÉTITIONS ET CHALLENGES</b>	<b>LES TEMPS INSTITUTIONNELS</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Portes ouvertes</li><li>◆ Fête du club</li><li>◆ <a href="#">Semaine olympique et paralympique</a></li><li>◆ <a href="#">Journée olympique</a></li><li>◆ Soirées bénévoles</li><li>◆ ...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Compétitions locales</li><li>◆ Compétitions régionales</li><li>◆ Compétitions nationales</li><li>◆ Stages</li><li>◆ Sorties</li><li>◆ ...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ L'Assemblée générale</li><li>◆ Séminaire</li><li>◆ ....</li></ul>



[Support PPT du RDV FFME sur les dispositifs éducatifs olympiques](#)



[« Dans mon club, dans ma FFME »](#)

## 05 LES FORMES DE PRATIQUES

La pratique au sein de la FFME peut prendre diverses formes



LOISIR



COMPÉTITION



HAUT NIVEAU

## 05 LES FORMES DE PRATIQUES - LOISIR

La pratique peut prendre différentes formes selon les disciplines de la FFME. Les licenciés FFME participent notamment à des **sorties en milieu naturel** dans le cadre de leur club.

L'escalade sur **structure artificielle** est de plus en plus pratiquée en France de manière encadrée ou libre. Des créneaux spécifiques peuvent également être proposés : **sport-santé**, para-escalade, **séance pour les plus petits, etc.**



### FORMATIONS E-LEARNING



Organiser les séances et sorties



Mise en place d'une activité « escalade bien être »



Les bases de l'organisation des séances d'escalade



Baby Escalade



## 05 FOCUS SUR LA PARA-ESCALADE

La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) a reçu délégation pour les disciplines de la para-escalade. Les missions de la FFME sont notamment :



Organisation des compétitions sportives



Responsabilité des sélections, règles techniques propres à ses discipline et règlements relatifs à l'organisation de toute manifestation ouverte à ses licenciés.



Définition des normes de classement technique, de sécurité et d'équipement des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature.

**La FFME vous accompagne dans vos projets de développement para-escalade avec des ressources et contacts utiles.**



[Plus d'informations :  
pack para-escalade](#)



[RDV FFME –  
para-escalade](#)



[Page web –  
para-escalade](#)



[Hélène Le Rouge  
h.lerouge@ffme.fr](#)

# 05 LES FORMES DE PRATIQUES - **COMPÉTITION**



La compétition est une forme de pratique appréciée au sein des clubs FFME. À plusieurs égards, **l'organisation de compétitions est bénéfique pour votre structure :**

- ◆ Visibilité
- ◆ Structuration du club
- ◆ Financements
- ◆ Émulation entre les adhérents
- ◆ Diversification des profils
- ◆ ...

## OUTILS / OFFICIELS EN COMPÉTITION



[Escalade](#)



[Ski-Alpinisme](#)

## ORGANISATION ET RÈGLEMENTS

### ESCALADE



[Mode d'emploi](#)



[Textes et règlements](#)



[Pour aller plus loin](#)

### SKI-ALPINISME



[Mode d'emploi](#)



[Plan sécurité](#)



[Pour aller plus loin](#)



[My Compet](#)

## 05 LES FORMES DE PRATIQUES – HAUT NIVEAU



Les programmes d'accès au haut niveau ont pour objectif **de construire la(es) trajectoire(s) vers la performance** par la mise en place d'une dynamique territoriale forte, constitutive d'une structuration affirmée des dispositifs de détection et d'accès au haut niveau.

### Les programmes ont une double ambition :

- ◆ **Élargir la base de grimpeurs de compétition poussins benjamins** (4/13 ans) dans une projection à long terme, dans le cadre du dispositif fédéral de formation des jeunes grimpeurs.
- ◆ **Accompagner les sportifs inscrits en liste espoir de minimes à juniors** (14 / 19 ans), dans le cadre du dispositif fédéral d'accès au haut niveau inclus dans le projet de performance fédéral.



[Club Performance et / ou club Mini-perf](#)



## 05 COMMUNIQUER ET TROUVER DES PARTENAIRES

La fédération souhaite **accompagner ses structures affiliées dans leur communication** et leur recherche de partenaires, afin d'attirer de nouveaux licenciés, de créer une communauté d'individus passionnés, investis dans le projet associatif et de mettre en valeur les actions du club et de ses adhérents.



### RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont des outils incontournables pour communiquer. Ils permettent de mettre en valeur les actions du club, de ses bénévoles et licenciés. Ne manquez pas le Rendez-Vous FFME sur la communication pour en savoir plus.



### CHARTE GRAPHIQUE

La fédération met à disposition un ensemble de documents officiels. Les structures affiliées sont obligées de respecter les consignes inscrites dans la charte graphique afin de préserver l'image de la FFME.

[Charte graphique](#)



### PRESSE

N'hésitez pas à prendre contact avec la presse quotidienne régionale de votre territoire pour leur présenter vos actions fortes. En cas de sollicitation de la part de la presse nationale, merci de [contacter le service communication](#).



### AFFICHES

Afin de décorer vos locaux ou faire gagner des cadeaux qui plairont à vos licenciés, vous trouverez gratuitement sur [la boutique fédérale](#) l'ensemble des affiches que la fédération propose.



Chaque mois, la FFME produit une vidéo pour mettre en valeur les activités proposées par nos structures affiliées. [Participer à Dans mon Club](#) ne vous prendra que quelques minutes et permettra de mettre en avant votre club !



### PARTENAIRES

Les partenaires sont aujourd'hui des acteurs essentiels pour les associations. Pour vous aider à les convaincre, ne manquez pas le Rendez-vous FFME sur la recherche de partenaires.



**Les équipes de la FFME vous  
souhaitent une bonne saison !**

Contact : [territoire@ffme.fr](mailto:territoire@ffme.fr)